

# INF'EAU Captage SDE n°7 - Qualité d'eau 2023

## Classement du captage

La source du Gué (La Chapelle-Biche) est classée « **captage prioritaire** » depuis 2013, compte tenu **des concentrations en nitrates élevées** mesurées dans les eaux brutes. La source de Pont-Herbout (Chanu) est classée « **captage sensible** ».

## Réseau et modalités de suivi

Depuis **septembre 2018**, le SDE a mis en place un suivi trimestriel des concentrations en pesticides et nitrates sur le mélange des deux sources à la station de pompage et à la source du Gué. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire LABEO.

## Normes de Qualité

	Nitrates	Somme des concentrations de substances actives dans un prélèvement	Concentration par substance active
Eau brute	<100 mg/L	<5 µg/L	<2 µg/L
Eau potable distribuée	<50 mg/L	<0,5 µg/L	<0,1 µg/L

## Objectifs de qualité d'eau

Le classement prioritaire des sources impose la mise en place d'**actions préventives pour réduire les pollutions diffuses** dans l'eau brute prélevée pour l'alimentation en eau potable.

Des **objectifs de qualité (nitrates et pesticides)** sont fixés sur la base des seuils de concentration utilisés par le SDAGE Seine-Normandie pour définir le classement :

	Nitrates	Somme des concentrations de substances actives dans un prélèvement	Concentration par substance active
Eau brute	90% des mesures annuelles < 40mg/L	Moyenne glissante sur 6 ans < 0,4 µg/L	Moyenne glissante sur 6 ans < 0,08 µg/L

### FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

**AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE**

- ✓ AAC – Zone d'action : 93ha
- ✓ 2 communes : Chanu et La Chapelle-Biche
- ✓ 90% de la surface couverte par l'activité agricole

**AGRICULTURE**

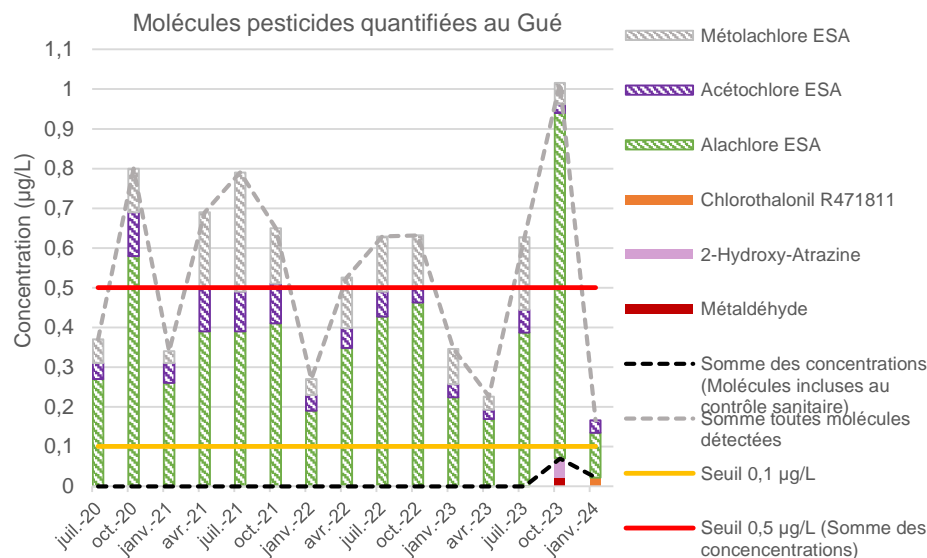
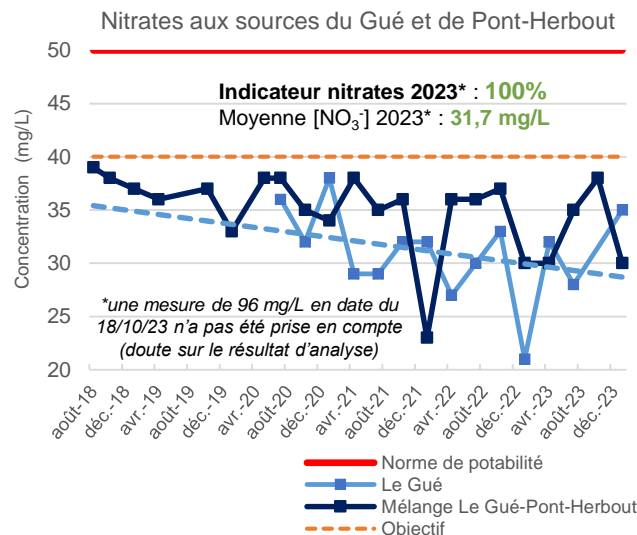
- ✓ 4 exploitations concernées par l'AAC
- ✓ Elevage dominant

**CONTACT**

- ✓ Marine VINOT (SDE61) - 02 33 29 99 61

**CARTE DE L'AIRE D'ALIMENTATION – Zone d'action**

## Résultats et indicateurs à la source du Gué 2023



Indicateurs pesticides 2023 (Molécules contrôle sanitaire) : **bons**